

Echange de vues du Président de la Conférence des OING avec le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe

Strasbourg, 1er juillet 2024

Version originale : anglais

Rapport sur l'Assemblée générale :

L'Assemblée Générale de la Conférence des OING (COING) s'est tenue du 8 au 10 avril dans un format hybride à Strasbourg et en ligne. Nous avons décidé de conserver le format hybride pour permettre à tous les membres de participer, car il est souvent difficile pour certains de venir à Strasbourg pour des raisons financières, de temps et de ressources. C'est particulièrement important lorsque nous avons des élections et que nous devons prendre des décisions importantes.

L'Assemblée générale s'est déroulée en deux parties : la première a été consacrée à la fin du mandat précédent et à l'inventaire le lundi ([lien](#) vers le discours du Président). Les mardi et mercredi ont été consacrés aux élections et à la création de nouvelles commissions, ainsi qu'au lancement du processus de formulation d'une nouvelle stratégie triennale pour la Conférence.

Nous avons pu saluer le nouveau Commissaire aux droits de l'homme, Michael O'Flaherty, lors de notre Assemblée générale, qui a présenté son mandat et sa vision et a tenu un dialogue vivant et vibrant avec les membres de la Conférence ([lien](#) vers le discours). Ceci était particulièrement intéressant pour nos membres, car le dialogue a eu lieu juste une semaine après que le nouveau Commissaire ait pris ses fonctions - et après que la Conférence ait organisé avec CURE-Campaign un dialogue en ligne entre les trois candidats au poste de Commissaire aux droits de l'homme et la société civile avant les élections.

Dans la deuxième partie, nous avons organisé les élections. Notre Comité permanent est devenu encore plus jeune et plus diversifié. Un bref rapport est disponible sur ce [lien](#) et la nouvelle présidence ([lien](#)), la Commission permanente ([lien](#)) et les comités ([lien](#)) sont tous disponibles sur notre site web.

Nous avons également entamé le processus de rédaction de notre nouvelle stratégie triennale, qui sera accompagnée de stratégies spéciales pour l'égalité femmes-hommes et pour la jeunesse. La Conférence, avec ses différents comités et engagements, reflète la diversité de ses membres, qui à son tour reflète la diversité des tâches du Conseil de l'Europe. Le processus participatif d'élaboration de la stratégie (qui a commencé par une enquête en ligne sur les priorités basées sur les principes de Reykjavik, mais qui a également donné aux membres la possibilité d'énoncer leurs propres priorités) reflète le processus fructueux mis en place il y a trois ans. Cela a permis d'aboutir à une stratégie ciblée qui peut être acceptée par une grande majorité. Des intérêts très spécifiques peuvent être couverts en représentant la Conférence avec une expertise hautement spécialisée dans différents organes du Conseil de l'Europe. La stratégie nous aidera à renforcer notre coopération avec les différents organes du Conseil de l'Europe, y compris le Comité des Ministres, et à garantir que cet impact sera significatif et utile pour le Conseil de l'Europe ainsi que pour la société civile - notamment en renforçant nos liens avec les organisations de la société civile qui ne jouissent pas du statut participatif, les associations

locales et régionales et les parties de la société civile qui sont défavorisées et vulnérables et qui n'ont normalement pas accès aux institutions européennes.

Principales activités récentes :

Le Président de la COING a participé à la Conférence ministérielle qui s'est tenue le 17 mai à Strasbourg pour marquer le transfert de la présidence du Comité des Ministres du Liechtenstein à la Lituanie ([lien](#) vers le discours).

Organisation d'un dialogue en ligne de la société civile avec les trois candidats au poste de secrétaire général

Sur le modèle du dialogue des candidats au poste de Commissaire aux droits de l'homme, la Conférence et CURE Campaign ont organisé un échange en ligne avec les trois candidats au poste de Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, qui, après une longue préparation, a eu lieu le 27 mai et a suscité un grand intérêt de la part de la société civile, y compris au-delà des membres de la Conférence. Le dialogue a été enregistré et les réponses écrites envoyées par les candidats avant l'événement en ligne ont été publiées sur notre page web. Vous pouvez trouver la documentation [ici](#).

Participation aux processus

La conférence a trouvé de nombreux nouveaux experts et délégués pour nous représenter dans les organes du CdE tels que les comités directeurs intergouvernementaux, les accords partiels (élargis), les conventions et les mécanismes de suivi, ainsi que les groupes de rédaction de nouveaux instruments. L'activation des membres après le processus de réforme a incité les principales ONGI à nous fournir des experts de haut niveau et à soutenir notre participation, en utilisant leurs vastes réseaux et leur expertise et en nous donnant accès à de nouvelles ressources. Pour n'en citer que quelques-unes :

- Convention-cadre sur l'intelligence artificielle et les droits humains (CAI)
- Étude de faisabilité sur de nouveaux instruments juridiquement contraignants ou non contraignants sur l'environnement et les droits humains (CDDH-Env)
- Convention sur la protection des avocats
- Recommandation sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de prise en charge.

Bien sûr, nous n'avons pas toujours été satisfaits des résultats de ces processus, en particulier le processus de rédaction de la nouvelle convention-cadre sur l'intelligence artificielle et les humains a été fortement critiqué, non seulement par nous, mais aussi par tous les acteurs de la société civile participant au processus, et nous trouvons le résultat décevant, et de faible portée. Néanmoins, nous continuerons à travailler sur tous les projets de suivi sur l'intelligence artificielle et les droits de humains, car nous les considérons comme essentiels pour l'avenir de la démocratie, des droits humains et de la liberté d'expression. Les comités de la conférence ont également organisé leurs propres événements sur le thème, comme par exemple le webinaire sur "La révolution numérique. Avec ou sans elle ?" ([lien](#)).

Nous avons été fiers d'accueillir le fondateur de la ***Journée mondiale des ONG***, Marcis Skadmanis, lors d'un événement hybride à Strasbourg, en compagnie de représentants de haut niveau de la société civile et du Conseil de l'Europe. La documentation et l'enregistrement en direct sont disponibles [ici](#).

Travaux en cours sur le système de la charte sociale :

La Conférence est profondément attachée au système de la Charte sociale. Le Comité des droits sociaux a finalisé et publié son Social Rights Tracker, un outil en ligne qui permet aux membres de la société civile de fournir des informations et de déposer des plaintes à un stade précoce. Il s'agit d'un outil d'information, d'un système d'alerte précoce et d'une aide à la société civile pour faire le meilleur usage de la Charte sociale.

Bien que nous n'ayons pas été satisfaits des résultats du récent processus de réforme du système de la Charte sociale, nous espérons qu'avec la Déclaration de Reykjavik et la prochaine Conférence de haut niveau sur la Charte sociale à Vilnius, nous assisterons à un véritable redémarrage du système. Nous avons eu de nombreux dialogues avec le Comité des droits sociaux du Conseil de l'Europe et nous serons présents à l'événement de Vilnius, prêts à apporter notre contribution.

Par ailleurs, le Comité Actions pour les droits sociaux de la Conférence des OING, en partenariat avec le Mouvement international Tous ensemble dans la dignité - ATD Quart Monde, a organisé un webinaire à l'occasion de la **Journée mondiale de la justice sociale** sur le thème "[La justice sociale en action : Briser la perpétuation de la pauvreté à travers les générations](#)". Ce fut également l'occasion de présenter le nouveau livre "The Escape from Poverty - Breaking the Vicious Cycles Perpetuating Disadvantage" (La sortie de la pauvreté - briser les cycles vicieux qui perpétuent les désavantages).

Travail en cours sur les crimes et les discours de haine :

Tout en contribuant au travail du Conseil de l'Europe sur le discours et les crimes de haine, nous avons également participé aux campagnes de nos organisations membres sur cette question importante. Par exemple, nous avons récemment participé à un séminaire organisé par le Centre européen des droits de l'homme sur la lutte contre le discours et les crimes de haine à l'encontre des communautés de jeunes LGBTQI+, ici à Strasbourg.

Représentations dans les organes du Conseil de l'Europe :

Comme il existe de nombreux organes auxquels nous participons, voici seulement deux exemples de comités directeurs intergouvernementaux :

- Le nouveau CDDEM remplace l'ancien CDDG. Nous avons participé à la session constitutive et participerons à la première réunion (en ligne) de son groupe de travail sur la participation de la société civile GT-CS. Avec notre organisation membre, le Partenariat européen pour la démocratie, nous avons trouvé une organisation très expérimentée et forte pour nous représenter dans cet organe. Le CDDEM va devoir mettre au point son programme de travail très ambitieux et trouver ses priorités. Nous sommes là depuis le début pour apporter notre contribution et nous espérons que lorsque le CDDEM sera finalement constitué avec tous ses organes en fonctionnement, il trouvera une forte participation de la société civile à travers les membres du CINGO et plus haut en tant qu'observateurs pour renforcer la voix de la société civile et aider à trouver des solutions pratiques. Nous ne manquerons pas de plaider en faveur de cet objectif.
- Le CDDH est traditionnellement un organe avec lequel nous travaillons très étroitement - et nous avons participé à pratiquement tous ses groupes de rédaction et sous-comités. Alors que nous sommes en train de restructurer notre représentation au sein du CDDH et de former un nouveau réseau d'experts au sein de la Conférence pour nous aider dans notre travail avec ce comité, nous avons déjà participé à la récente Conférence de la société civile à Helsinki et à la réunion du jubilé du CDDH à Helsinki pour célébrer sa 100e session. Comme nous l'avons déjà

mentionné, nous ferons un gros effort avec tous les groupes en cours et à venir qui traitent de l'intelligence artificielle et des droits humains ainsi que de l'environnement et des droits de l'homme.

- Outre les comités directeurs intergouvernementaux et les accords partiels (élargis), nous sommes également représentés dans plusieurs conventions et mécanismes de suivi. Au-delà de la représentation directe de la COING, ces conventions jouent un rôle important pour nos organisations membres et la société civile au-delà des limites de la Conférence, car elles sont la fenêtre du Conseil de l'Europe sur la société civile et sont largement utilisées par les ONG et les défenseurs des nombreux droits et valeurs défendus par les conventions, des droits humains fondamentaux à la participation démocratique, en passant par la culture, le patrimoine culturel, l'éducation, l'environnement, la santé, le sport, la protection contre les crimes de haine et la cybercriminalité, la lutte contre le discours de haine, l'égalité, la non-discrimination, etc. Les conventions sont également un lien avec le monde des associations locales et régionales, des organisations de base qui travaillent déjà avec elles ou que nous pouvons initier à ces instruments si proches de leur travail et de leurs besoins quotidiens, par exemple par le biais de visites sur le terrain pour rencontrer des représentants de ce type d'ONG.

Conseil d'experts sur la législation relative aux LGN :

Notre Conseil d'experts sur le droit des ONG a été très actif en soutenant le travail de nos commissions et en contribuant à divers événements, tout en publiant très récemment un certain nombre de rapports et d'avis.

- Rapport sur le soutien de la société civile aux réfugiés et autres migrants en Europe : mettre fin au contre-coup pour l'espace dévolu à la société civile ([lien](#))
- Rapport sur la stigmatisation des organisations non gouvernementales en Europe ([lien](#))
- Géorgie - Avis sur le projet de loi géorgien sur la transparence de l'influence étrangère ([lien](#))

Focus spécial sur la mise en œuvre des décisions de Reykjavik :

L'égalité :

- Notre commission pour l'égalité a préparé un premier projet de nouvelle stratégie pour la Conférence afin de rationaliser l'égalité dans tous les aspects du travail de la Conférence qui est en ligne avec la nouvelle stratégie pour l'égalité du Conseil de l'Europe. Ce projet est le résultat d'une table ronde commune à toutes les commissions de la Conférence lors de la session d'octobre et servira de ligne directrice pour formuler la nouvelle stratégie qui sera adoptée lors de la session d'automne du CINGO cette année.
- Participation à la conférence sur l'égalité entre les femmes et les hommes du Conseil de l'Europe
- Participation aux travaux de la Convention d'Istanbul / GREVIO
- Comme prévu lors de la création de nos nouveaux comités, ceux-ci ont commencé à travailler de plus en plus ensemble sur des défis transversaux, comme dans le cas de l'égalité sur les questions de migration, de religion et de questions sociales.

Droits des jeunes et des enfants :

- La COING prépare une nouvelle stratégie pour la jeunesse en étroite collaboration avec le secteur de la jeunesse du Conseil de l'Europe, en particulier le Conseil consultatif de la

jeunesse, et a déjà tenu plusieurs réunions à cet égard. Il jette également des ponts vers d'autres secteurs, tels que les droits sociaux, l'égalité, la non-discrimination, etc.

- Nous tendons également la main aux organisations de jeunesse au-delà des structures de la COING et du Conseil de l'Europe pour qu'elles soient plus inclusives et mieux ancrées au niveau local.
- Un accent particulier sera mis sur la recherche d'un espace pour les jeunes défavorisés qui n'ont normalement pas accès aux institutions européennes ou au Conseil de l'Europe et qui ne participent pas à des événements tels que le Forum mondial de la démocratie ou ne viennent pas travailler dans les centres de jeunesse du Conseil de l'Europe.
- Nous lancerons une première table ronde en ligne avec les acteurs de la société civile du secteur de la jeunesse en août, à l'occasion de la Journée mondiale de la jeunesse, et nous organiserons une série d'événements de ce type jusqu'à la session d'automne du CINGO afin de préparer la stratégie. Celle-ci sera lancée par un événement hybride spécial à Strasbourg le lendemain de l'AG, le 17 octobre.
- Le Comité des droits de l'enfant de la COING a élargi son champ d'action et a reçu un tout nouveau mandat lors de la session d'avril. En outre, il a participé aux travaux du CD-ENF et du Comité de Lanzarote sur les procédures de soins, les préjudices en ligne, le soutien à la santé mentale et la pauvreté des enfants.

Migration :

La commission des migrations est l'une des plus actives de la COING. Ses travaux les plus récents en quelques mots :

- Coopération avec le rapporteur spécial du Secrétaire général sur les migrations
- Coopération avec l'APCE
- Participation au groupe de coordination sur les migrations
- Webinaire sur les migrations et la santé ([lien](#))
- Communication de la Conférence des OING sur "Migration et contexte électoral" ([lien](#))
- Événement spécial sur la migration et le droit / criminalisation des ONG et des migrants avec le Conseil d'experts sur le droit des ONG de la COING à l'occasion de la Journée du réfugié ([lien](#))
- Webinaire sur l'éducation et la migration (à venir)

Environnement / Processus de Reykjavik :

L'environnement est une question très importante pour la COING. Malheureusement, nous n'avons pas été satisfaits du faible résultat du groupe de rédaction évaluant les possibilités de nouveaux instruments juridiquement contraignants ou non contraignants sur l'environnement et les droits de l'homme. Nous continuons à soutenir clairement un protocole additionnel à la Convention des droits de l'homme ainsi que d'autres mesures visant à renforcer l'aspect droits de l'homme du droit à un environnement propre et sain et à lutter contre les défis du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution. Nous avons également insisté sur ces points lors de la récente réunion du CDDH à Helsinki. Afin de mieux coordonner notre propre travail avec les organes appropriés du Conseil de l'Europe à la lumière des changements et des réformes du processus de Reykjavik, j'ai récemment communiqué avec :

- Représentants de la Convention de Berne
- la Convention du paysage
- l'accord EUR-OPA sur les risques majeurs

- et le Service sur le processus de Reykjavík et l'environnement, tandis que Tanja Kleinsorge a également participé à notre assemblée générale pour communiquer la nouvelle stratégie et tous les changements à nos membres.

Dialogue interreligieux et interconvictionnel :

- Dans le cadre des préparatifs effectués au cours du dernier mandat, les travaux relatifs à une plateforme permanente pour le dialogue interreligieux et interconvictionnel ont commencé sérieusement, avec des communications avec l'APCE, qui avait autrefois pris l'initiative d'un tel développement.
- Il a été convenu d'organiser une manifestation parallèle lors de la session d'octobre de l'APCE afin de lancer une coopération plus intensive avec CINGO sur cette question.
- En outre, la commission a récemment organisé un séminaire en ligne sur le thème "Les femmes dans les religions - Lutter contre la discrimination structurelle et la violence à l'égard des femmes" ([lien](#)).

Sport et droits de l'homme :

Il s'agit d'un nouveau comité déjà bien relié à l'Accord partiel élargi sur le sport et aux organes appropriés du Conseil de l'Europe, ainsi qu'à des experts de haut niveau extérieurs à la Conférence. Elle a commencé à travailler dès le processus de formation avant l'Assemblée générale, notamment à la lumière des événements sportifs majeurs de cette année, en particulier les Jeux olympiques de Paris.

Groupe ad hoc sur les ONG en détresse :

Malheureusement, il s'agit d'un thème très pénible, avec tant de nouvelles législations qui rendent le travail des ONG et de la société civile beaucoup plus difficile, y compris la criminalisation du travail. Bien que le Conseil d'experts fasse un travail remarquable en abordant ces questions, tout comme la Commission de Venise, il y a des aspects au-delà du simple contexte juridique qui doivent être abordés, y compris une meilleure réactivité de la Conférence en cas de campagnes de diffamation contre ses propres membres. C'est pourquoi un groupe ad hoc a été constitué à partir des membres de la Conférence, qui s'est organisé avec la Commission permanente de la Conférence.

- Une réunion à l'Assemblée générale avec le Conseil d'experts sur le droit des ONG
- Un événement de réseau pendant l'Assemblée générale

Nous avons décidé de travailler sur un mécanisme permettant à CINGO de réagir aux campagnes de diffamation contre les membres et au-delà, et d'améliorer notre réactivité.

Coopération avec les institutions extérieures et les États tiers :

- Reprise de la coopération avec l'Agence des droits fondamentaux (FRA) avec plusieurs réunions avec des représentants de la FRA et création d'une stratégie d'amélioration de la coopération.
- Manifestations parallèles avec les Nations unies à New York et à Genève (avec le département de l'environnement et le processus de Reykjavik)
- Forum de Davos sur la *Baukultur* (un nouveau représentant de la conférence à venir)

Coopération en matière de sécurité sociale au Belarus

Une récente réunion avec Margo Vorykhava (Conseil consultatif de la jeunesse, conseillère de Sviatlana Tsikhanouskaya pour la jeunesse) sur le projet de nouveau point de contact et de centre de la société

civile pour le Belarus à Vilnius (présidence de la Lituanie) et la coopération avec CINGO, notre Conseil d'experts, pour les programmes de formation et notre nouvelle stratégie en faveur de la jeunesse.

Visites officielles de pays :

- Géorgie (initié)
- Macédoine du Nord

Visites sur place pour le dialogue avec la société civile :

Ce type relativement nouveau de visites sur place n'est pas aussi formel que les visites officielles dans les pays, qui sont toujours concertée avec la représentation permanente du pays visité, avec un processus d'appel d'offres pour trouver une organisation partenaire sur le terrain, des rencontres officielles avec des représentants du gouvernement et des autorités du pays, etc. Les visites sur place sont destinées aux ONG locales et régionales afin de les sensibiliser au Conseil de l'Europe, d'expliquer le rôle de la Conférence, de leur montrer comment coopérer avec une institution européenne pour des organisations plus locales et régionales, ainsi que de collecter des informations auprès de ces organisations sur des problèmes et des défis spécifiques et de rapporter l'expérience de première main des organisations de base au travail à Strasbourg. Ces visites nous aideront également à accéder à des groupes vulnérables et défavorisés spécifiques en utilisant l'expertise et les réseaux de nos organisations membres qui travaillent sur le terrain. Pour cette année, nous avons prévu de nous rendre dans les pays suivants :

- Croatie (fait en avril)
- République slovaque
- Türkiye